

## Jean-Baptiste André Godin à un inconnu, 12 mai 1869

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (372r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à un inconnu, 12 mai 1869, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (9)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45831>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 mai 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Inconnu](#)

Lieu de destination Inconnu

# Description

RésuméÀ propos des élections législatives de mai et juin 1869 en France. Godin renvoie à son correspondant la liste des communes [de la circonscription de Vervins] qui a été égarée. Il souhaiterait obtenir le nom de 25 électeurs sur cent parmi ceux qui exercent une profession ouvrière. Il s'étonne de n'avoir rien reçu de Marle et de Rozoy.

## Mots-clés

### Élections

Événements cités[Élections législatives \(24 mai et 7 juin 1869, France\)](#)

Lieux cités

- [Marle \(Aisne\)](#)
- [Rozoy-sur-Serre \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Lundi le 12 mai 1863

Monsieur

je reçois à soir une lettre qui  
m'informe que la liste des  
communes que je vous ai adressé  
est usagée

je vous en renvoie une nouvelle  
vous pourrez de remarquer que pour  
aller plus vite je serais obligé fait  
de marquer que 23 lettres par  
ent se lisent l'une dans les  
professions suivantes

mais je ne comprends pas que  
nous soyons envoi un peu des  
canton de march et takay

agréer je vous prie mes  
sentiments distingués

Garden